

# PREMIO COMBAT 2021 PRIZE

## Art. 1 – FINALITÉ

L'Association Culturelle Blob ART organise **un concours** qui vise à la promotion et à la valorisation de l'Art Contemporain. Le concours prévoit la sélection de 80 oeuvres réparties en cinq sections - **Peinture, Dessin, Photographie, Vidéo - Performance, Sculpture et Installation**; la réalisation d'une exposition des finalistes; la publication d'un catalogue; l'attribution de prix en argent; un Prix Spécial décerné par l'Associazione Culturelle Blob Art; trois Prix Spécial décerné par Lucca Art Fair et un Prix Spécial décerné par Poliart. L'exposition et la remise des prix aura lieu à Livorno, Italie, au **"Museo Civico G. Fattori ex Granai di Villa Mimbelli"** du **18 septembre au 9 octobre 2021**.

## Art. 2 - CRITÈRES D'ADMISSION

Le prix est ouvert aux artistes contemporains de toutes les nationalités. Le sujet est libre et il n'y a pas de limites d'âge pour participer. Les sections du concours sont:

### SECTION PEINTURE

Les critères fondamentaux de sélection seront la qualité, la recherche, l'originalité et la contemporanéité. Il n'y a pas de contraintes de sujet, ni de technique ou de style; les représentations seront admises à condition qu'il s'agisse d'oeuvres de peinture. Par le terme "oeuvre de peinture" on entend ici n'importe quel emploi ou application manuelle de huile, détrempe, acrylique, vernis industriel, encre, gravure, graphite, aquarelle, vinyle sur quelconque support, même si imprimé à l'avance; l'utilisation du collage et des applications multi-matériaux est aussi admise. Chaque côté de l'oeuvre ne peut pas excéder 200 cm.

### SECTION DESSIN – PAPIER

Cette catégorie est ouverte seulement aux oeuvres sur papier et carton. Les critères fondamentaux de sélection seront la qualité, la planification du projet, la recherche, l'originalité et la contemporanéité de l'oeuvre. Les techniques qui peuvent être utilisées sont les suivantes: dessin, aquarelle, gouache, divers types d'imprimerie, digitale, en relief, câble (xylographie, gravure, lithographie, sérigraphie etc.), créations graphiques sur ordinateur et autres techniques mixtes. On ne peut pas excéder la mesure maximale de 152x122 cm.

*\*Les oeuvres admises à la sélection finale de la section Art Graphique pourront être envoyées sans cadre ou*

*enroulées. En cas de assemblage ou encadrement, tous les frais seront à la charge de l'Association Culturelle Blob ART.*

### SECTION PHOTOGRAPHIE

Les critères fondamentaux de sélection seront la qualité formelle et l'originalité conceptuelle de l'oeuvre dont le sujet est libre. On admettra des photographies en support analogique et en format numérique, noir et blanc ou en couleurs et toutes les expressions de l'art de la photographie. Chaque côté de l'oeuvre ne peut pas excéder cm 200.

## SECTION SCULPTURE ET INSTALLATION

Les critères fondamentaux de sélection seront la qualité, la recherche, l'originalité et la contemporanéité de l'oeuvre. Dans cette section on admettra des oeuvres réalisées avec n'importe quel matériel, brut ou manipulé, media, objects et formes d'expression traditionnelles ou innovatrices (sound art, installations cinétiques, installations vidéo et audio, etc.). Les oeuvres peuvent être interactives et donc comprendre mouvements mécaniques ou électriques, sons, lumières et vidéos, utilisés individuellement ou associés. L'inscription peut être effectuée par vidéo, photographie ou fichier audio. Les mesures maximales sont: base 4 mètres, profondeur 3 mètres, hauteur 3 mètres.

## SECTION VIDÉO - PERFORMANCE

Dans la section vidéo-performance on admettra des oeuvres d'art-vidéo et Performance art, animations expérimentales, recherche vidéo, vidéo abstraits, vidéo portraits, à l'exclusion de la fiction. Les vidéo doivent avoir une durée minimale de 1 minute et maximale de 30 minutes.

### Art. 3 - CONDITIONS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

L'inscription est ouverte aux artistes intéressés **jusqu'au 30 Avril 2021** et peut être effectuée en utilisant une des modalités suivantes:

- a) EN LIGNE Au lien <http://www.premiocombat.it/register> on accède directement au formulaire d'adhésion en ligne. En remplissant le formulaire il est possible de choisir sa propre section et de télécharger les oeuvres, choisissez.
- b) PAR POSTE En envoyant par enveloppe fermée ou en remettant directement auprès du Secrétariat du Prix (**Association Culturelle Blob ART, Via Boccherini, 22 - 57124 Livorno, Italie**):
  - Formulaire d'Adhesion
  - biographie brève
  - une photographie de chaque oeuvre (format max. cm. 20x30) en précisant au dos le nom et le prénom de l'artiste, le titre, la date, la technique, les dimensions.Joindre une copie du paiement des frais d'inscription

### Art. 4 – FRAIS D'ADHÉSION

Les frais d'adhésion, à partielle couverture des frais d'organisation, sont de **Euro 50 (cinquante) pour 1 oeuvre** et **Euro 40 (quarante) pour chaque oeuvre successive**. Il est possible de présenter plus d'une oeuvre dans une ou toutes les cinq sections. En inscrivant plus d'oeuvres, le paiement sera cumulatif. Le paiement doit être effectué en Euro, sans frais bancaires ou commissions à la charge de l'Organisation. Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

Le paiement peut être effectué:

- a) **En Ligne** avec carte de crédit: PAY PAL <http://www.premiocombat.it/register> (si l'artiste n'est pas le titulaire de la carte de crédit il faut spécifier le titulaire et l'artiste à [info@premiocombat.it](mailto:info@premiocombat.it))
- b) **Virement bancaire**: Banco Posta, filiale di LIVORNO IBAN IT67 A076 0113 9000 0009 7568 935 – Bic/Swift BPPIITRRXXX au nom Blob ART ASSOCIAZIONE CULTURALE avec la causal PREMIO COMBAT, nom et prénom de l'artiste.
- c) - **Western Union**: adressé à: Prénom: Paolo - Nom: Batoni – Ville: Livorno - Nation: Italie. Il est obligatoire de préciser le code de transaction dans le formulaire d'adhésion.

### Art. 5 – PUBLICATION DES ŒUVRES

Toutes les oeuvres des participants à la section Peinture, Photographie, Dessin, Vidéo - Performance et Sculpture et Installation seront publiées avec leurs description sur le site du Prix. Les oeuvres pour

compléter le formulaire peuvent être insérées gratuitement après l'inscription de l'œuvre ou des œuvres en compétition, mais ne participent pas à la sélection finale. Les artistes qui ne désirent pas la publication sur le site peuvent se refuser de donner leur consentement au moment de la registration: de cette façon, leurs oeuvres ne seront pas visibles publiquement et pourront être visualisées seulement par le jury.

## **Art. 6 – JURY ET SÉLECTION**

La sélection des oeuvres sera effectuée par un jury artistique composé de sept membres. Après une première sélection basée sur les fiches d'inscription, on demandera aux artistes choisis d'envoyer les oeuvres pour la réalisation d'une exposition collective. Les oeuvres sélectionnées seront 30 pour la section Peinture, 10 pour la section Dessin, 20 pour la section Photographie, 10 pour la section Vidéo - Performance et 10 pour Sculpture et Installation. Les frais de transport (livraison au siège de l'Association et retour chez les artistes) sont à la charge des participants. Parmi les oeuvres sélectionnées, le jury désignera les gagnants de la section Peinture, Photographie, Art Graphique, Vidéo - Performance, Sculpture e Installation et des Prix Spéciaux. Les décisions du jury sont incontestables et sans appel à tous les effet.

## **Art. 7 – PRIX**

Les prix seront répartis comme de suite:

Gagnant **Section PEINTURE 6000 (six mille) euros**

Gagnant **Section SCULPTURE ET INSTALLATION 6000 (six mille) euros**

Gagnant **Section PHOTOGRAPHIE 4000 (quatre mille) euros**

Gagnant **Section DESSIN 3000 (trois mille) euros**

Gagnant **Section VIDÉO - PERFORMANCE 3000 (trois mille) euros \***

*\* (L'oeuvre gagnante restera de propriété de l'artiste)*

**Prix Spécial - SAC spazio arte contemporanea** -- conféré par L'Association Culturelle Blob ART - une publication dédiée et un projet site specific/solo show aux SAC spazio arte contemporanea Livorno

**Prix Spécial - Poliart\*** - La Société, leader dans la production de polystyrène expansé, récompensera un artiste sélectionné parmi les finalistes, soutenant la réalisation d'une œuvre.

**Prix Spécial - Art Tracker\*** - Trois artistes sélectionnés parmi les finalistes du prix dans la catégorie under 35 seront insérés dans la programmation des événements de la manifestation LUCCA ART FAIR 2022.

\* Une retenue à la source de 25% sera effectuée, au titre d'impôt, sur tous les prix en argent, comme prévu par la loi. L'attribution de prix aux auteurs des sections Peinture, Dessin, Sculpture et Installation et Photographie, a le caractère de rémunération de prestation. Les oeuvres gagnantes de la section Peinture, Dessin, Sculpture et Installation, Photographie e Prix Spécial – Sac spazio arte contemporanea deviendront propriété de l'Association Culturelle Blob ART. Les autres oeuvres, inclus les gagnantes de la section Vidéo - Performance, des Prix Spécial Art tracker et Poliart **resteront de propriété des artistes.**

## **Art. 8 – PRIX SPÉCIAL - SAC spazio arte contemporanea**

Au cours de sa programmation 2022, L'Association Culturelle Blob ART promouvront l'artiste gagnant du Prix spécial [SAC spazio arte contemporanea](#) par une publication dédiée et un projet site specific/solo show. L'oeuvre gagnante du Prix SAC spazio arte contemporanea restera de propriété du l'Association Culturelle Blob ART.

### **Art. 9 – PRIX SPÉCIAL - POLIART**

La Société, leader dans la production de polystyrène expansé, récompensera un artiste sélectionné parmi les finalistes, soutenant la réalisation d'une œuvre de sculpture/installation. Les spécifications techniques peuvent être consultées sur la page des prix spéciaux. L'œuvre restera la propriété de l'artiste.

### **Art. 10 – PRIX SPÉCIAL – ART TRACKER - LUCCA ART FAIR**

Trois artistes sélectionnés parmi les finalistes du prix dans la catégorie under 35 seront insérés dans la programmation des événements de la manifestation LUCCA ART FAIR. Ils feront partie d'un projet curatorial qui sera exposé dans l'édition 2022. Le projet sera coordonné par un curateur under 35 avec la supervision et la coordination générale de l'équipe de la foire.

### **Art. 11 – ÉTAPES ET DATES D'EXPIRATION**

Dernier jour pour l'inscription: **30 Avril 2021**

Annonce des 80 finalistes: **19 Juin 2021**

Exposition des oeuvres finalistes au "Museo Civico Giovanni Fattori ex Granai di Villa Mimbelli" à Livorno : **du 18 septembre au 9 octobre 2021**

Annonce des gagnants et cérémonie de remise des prix : **9 Octobre 2021**

### **Art. 12 – CATALOGUE**

Le catalogue sera édité par la maison d'édition Sillabe et contiendra 132 pages, 160 images et les critiques du jury en italien et en anglais. On pourra acheter le catalogue pendant l'exposition finale ou en ligne, sur le site de la maison d'édition Sillabe, à l'adresse [www.sillabe.it](http://www.sillabe.it). Il sera offert gratuitement aux finalistes tandis que les autres artistes participants au prix pourront l'acheter à prix réduit.

### **Art. 13 – RESPONSABILITÉ**

L'Association Culturelle Blob ART, même en assurant le plus grand soin des oeuvres reçues, décline toute responsabilité pour éventuels vols, incendies ou dommages aux oeuvres qui pourraient se vérifier pendant toute la durée de la manifestation. Les artistes, s'ils le désirent, doivent assurer personnellement leurs oeuvres.

### **Art. 14 – CONSENTEMENT**

Chaque candidat autorise expressément l'Association Culturelle Blob ART et son représentant légal à traiter les données personnelles comme prévu par la loi italienne 675/96 ("Loi sur la Confidentialité des données") et modifications suivantes D.lgs.196/2003 (Code Confidentialité), ainsi que la régulation dans banques des données gérées par les sujets décrits ci-dessus. Chaque participant au concours donne gratuitement à l'Association Culturelle Blob ART et à son représentant légal les droits de reproduction des oeuvres et des textes envoyés pour la rédaction du catalogue, l'éventuelle publication sur le site du Prix et les autres formes de communication et activités de l'organisation. Le matériel ne sera pas retourné. Les organisateurs du concours ont droit de décision finale sur tout ce que n'est pas spécifié dans ce règlement. L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement si nécessaire. L'adhésion et la participation au Prix comporte la totale acceptation de tous les articles de ce Règlement.

